

# RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 26 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le lundi 26 mars à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en son lieu habituel de réunion, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis ROBIN, Maire, sur convocation adressée le 22/03/2018.

Etaient présents : MM. ROBIN Jean-Louis, DELWARDE Jacques, LEROUX Claude, DOUCET Antoine, BLONDEAU Philippe, MAUPTIT Sébastien, RABUSSEAU Tony, Mmes VIALLES Elisabeth, THIBAUT Patricia, LECHAT Véronique, DUPUY Charline, DUVAL Anne-Marie, DELAUNAY Béatrice, DROCHON Ophélie et RIVET Adeline

Etaient absents ou excusés : MM. GIRARD Yannis, OLIGO Julien, BARBOTTEAU Joffrey, MALHERBE Miguel, Mmes AUBIN Lucie, DEDIEU Laurence, GOUALLIER Noëlle,

Pouvoirs : M. GIRARD Yannis à M. LEROUX Claude

Mme GOUALLIER Noëlle à Mme DUVAL Anne-Marie

M. MALHERBE Miguel à Mme DELAUNAY Béatrice

Secrétaire de séance : M. MAUPTIT Sébastien

## ORDRE DU JOUR

\* Vote des taux d'imposition 2018

\* Vote du budget 2018

\* Convention AGEVIE

\* Questions diverses

## VOTE DES TAUX DES IMPOTS LOCAUX 2018

M. le Maire expose au Conseil municipal qu'en raison de la mise en place de la commune nouvelle, plusieurs possibilités s'ouvrent cette année pour le vote des taux des impôts locaux en 2018. Ensuite, il rappelle les taux 2017 pour les communes de Saint-Bauld et Tauxigny :

	SAINT-BAULD		
TAXES	TAUX	BASES	PRODUITS ATTENDUS
HABITATION	16.71 %	163 000	27 237
FONCIER BATI	21.33 %	94 600	20 178
FONCIER NON BATI	39.56 %	15 900	6 290
		total	53 705

	TAUXIGNY		
TAXES	TAUX	BASES	PRODUITS ATTENDUS
HABITATION	13.03 %	1 181 000	153 884
FONCIER BATI	20.10 %	1 477 000	296 877
FONCIER NON BATI	37.53 %	168 800	63 351
		total	514 112

Il rappelle également les exonérations sur la taxe d'habitation et les compensations mises en place récemment par l'Etat. Le vote des taux 2018 va fixer le montant remboursé par l'Etat à la commune dans les années à venir.

Il donne l'exemple concret sur une taxe d'habitation pour une maison moyenne en appliquant les différents taux ci-dessous.

M. le Maire propose au Conseil municipal de voter les taux les plus élevés :

TAXES	TAUX	BASES	PRODUITS ATTENDUS
HABITATION	16.71 %	1 377 000	230 096
FONCIER BATI	21.33 %	1 755 000	374 341
FONCIER NON BATI	39.56 %	191 000	75 560
		total	679 997

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, refuse d'adopter les taux ci-dessus.

M. le Maire propose ensuite de voter les taux pondérés tenant compte des taux des deux communes :

TAXES	TAUX	BASES	PRODUITS ATTENDUS
HABITATION	13.48 %	1 377 000	185 620 €
FONCIER BATI	20.17 %	1 755 000	353 984 €
FONCIER NON BATI	37.70 %	191 000	72 045 €
		total	611 649 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote les taux des impôts locaux pour l'année 2018, comme suit :

Pour : Robin JL – Rivet A. – Delaunay A.(2) – Vialles E. – Drochon O. – Dupuy C. – Rabusseau T. – Leroux C. (2)

Abstentions : Thibault P. – Duval AM (2) – Doucet A. -

Contre : Blondeau P. - Delwarde J. – Mauptit S. – Lechat V. -

TAXES	TAUX
HABITATION	13.48 %
FONCIER BATI	20.17 %
FONCIER NON BATI	37.70 %

MM. Doucet A., Delwarde J., Blondeau P. et Mauptit S. et Mme THIBAULT P. auraient voulu que les taux 2017 de Tauxigny soient maintenus pour l'année 2018.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer l'état adéquat.

### VOTE DU BUDGET COMMUNAL 2018

Lors de la réunion du 16 mars dernier, le Conseil Municipal a pris connaissance du projet de budget communal 2018 proposé par la commission des finances. Le Conseil Municipal vote le budget communal 2018, à l'unanimité pour la section de fonctionnement et avec deux abstentions (Blondeau P. et Doucet A.) pour la section d'investissement. Les élus signent les documents budgétaires résumés ci-après :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>			
DEPENSES		RECETTES	
60 - achat-variation de stock	98 500.00 €	002 –excédent antérieur reporté	368 711.19 €
61- services extérieurs	84 500.00 €	70 - produitsdes services	18 000.00 €
62- autres services extérieurs	53 200.00 €	73 - impôts et taxes	689 649.00 €
63 - impôts et taxes	4 200.00 €	74 - dotations-participations	283 000.00 €
64- charges de personnel	468 700.00 €	75 - produits de gestion courante	45 800.00 €
65- autres charges gestion courante	108 050.00 €	77 - produits exceptionnels	15 000.00 €
66 - charges financières	38 500.00 €		
23 - virement section investissement	589 510.19 €	013 – atténuation de charges	45 000.00 €
73 – dégrèvement	20 000 .00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 465 160.19 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 465 160.19 €</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			
PROGRAMMES	DEPENSES	RECETTES	
		(subventions -emprunts fonds propres)	
FCTVA		100 000.00 €	
TAM.		10 000.00 €	
VIREMENT de la SECTION de FONCTIONNEMENT		589 510.19 €	
AFFECTATION RESULTATS		111 915.08 €	
SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE		15 166.48 €	
16 - EMPRUNTS A RECEVOIR		174 000.00 €	
60 - VOIRIE	200.000.00 €		
132 - P.A.V.E.	5 000.00 €		
64 - ACQUISITIONS IMMOBILIERES	120 000.00 €		
65 - BÂTIMENTS COMMUNAUX	10 000.00 €		
67 - SALLE POLYVALENTE	67 500.00 €	60 200.00 €	
69 - MATÉRIEL SERVICES TECHNIQUES	6 000.00 €		
81 - EGLISE	33 000.00 €		
82 - CIMETIÈRE	15 000.00 €		
101 - BUREAUTIQUE	5 000.00 €		
117 - NOUVELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE	19 249.00 €	2 000.00 €	
129 - BIBLIOTHEQUE	1 000.00 €		
136 - RELIURES	5 000.00 €		
140 - BOIS ROUARDS	4 150.00 €		
142 - ANCIENNE HUILERIE	320 000.00 €	44 894.81€	
143 - TERRAIN MULTISPORTS	35 000.00 €		
144 – RUE DE LA JONCHERE – ENFOUISSEMENT RESEAUX	60 000.00 €		
145 – MOBILIER URBAIN	4 000.00 €		
146 – HUISSERIES BATIMENTS	56 500.00 €		
147 – ACCES EGLISE ST BAULD-PARVIS	8 287.56 €		
148 – PENTURE MURALE EGLISE ST BAULD	5 000.00 €		
149 – ACCES MONUMENT-CIMETIERE ST BAULD	8 000.00 €		
16 - EMPRUNTS A REMBOURSER	120 000.00 €		
<b>TOTAL</b>	<b>1 107 686.56 €</b>	<b>1 107 686.56 €</b>	

Les différentes subventions dont les dossiers sont en cours d'instruction n'ont pas été portées dans le budget. Ces recettes seront inscrites dans le budget 2018 dès réception des accords.

M. DELWARDE Jacques, Maire délégué, demande que le budget soit présenté dans le futur en faisant apparaître les ratios qui permettent de mieux comprendre les données :

- \* la CAF brute : capacité d'autofinancement brute
- \* la CAF nette : capacité d'autofinancement nette
- \* le taux d'endettement et le taux de désendettement qui permettent de voir si on va vers de l'endettement ou du désendettement.

Il faudra mettre cette nouvelle présentation à partir de l'année prochaine où nous aurons les chiffres du 1<sup>er</sup> exercice comptable de la commune nouvelle.

### CONVENTION AGEVIE

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que lors d'une précédente réunion, il avait accepté de prêter la salle du foyer socioculturel à l'association AGEVIE, le lundi.

Une convention doit être passée avec cette association. M. le Maire en donne lecture. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer cette convention.

### QUESTIONS DIVERSES

**Spectacle NACEL** : M. BLONDEAU Philippe, Conseiller municipal et Président de Nacel, rappelle que deux spectacles vont avoir lieu sur la Commune Tauxigny-Saint-Bauld : samedi 14 avril 2018, Gilles SERVAT à la salle des fêtes de Tauxigny et samedi 21 avril 2018 Jules BOURDEAUX dans la salle de St Bauld. Il sollicite l'aide des autres élus surtout pour le 14 avril afin de monter le matériel de scène et pour le vin d'honneur.

La séance est levée à 20 heures.

N° d'ordre	Délibérations
2018.055	Vote des taux d'imposition 2018
2018.056	Convention AGEVIE

#### **SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26/03/2018**

*Seuls les membres présents physiquement à la séance doivent signer*

	<i>SIGNATURE</i>		<i>SIGNATURE</i>
<i>Jean-Louis ROBIN</i>		<i>Antoine DOUCET</i>	
<i>Yannis GIRARD</i>	<i>Pouvoir à Claude LEROUX</i>	<i>Béatrice DELAUNAY</i>	
<i>Miguel MALHERBE</i>	<i>Pouvoir à Béatrice DELAUNAY</i>	<i>Noëlle GOUALLIER</i>	<i>Pouvoir à Anne-Marie DUVAL</i>
<i>Elisabeth VIALLES</i>		<i>Sébastien MAUPTIT</i>	

<i>Claude LEROUX</i>		<i>Philippe BLONDEAU</i>	
<i>Patricia THIBAUT</i>		<i>Charline DUPUY</i>	
<i>Anne-Marie DUVAL</i>		<i>Véronique LECHAT</i>	
<i>Julien OLIGO</i>		<i>Jacques DELWARDE</i>	
<i>Ophélie DROCHON</i>		<i>Jeoffrey BARBOTTEAU</i>	
<i>Lucie AUBIN</i>		<i>Adeline RIVET</i>	
<i>Laurence DEDIEU</i>		<i>Tony RABUSSEAU</i>	